

souffrir le contre-coup, il sera le premier à avoir soin de ne pas exagérer son protectionnisme céréalicifère, quitte à se spécialiser dans ce qui pourra le mieux convenir à ses conditions.

L'inefficacité probable de la convention de Londres est indiquée aussi par le fait que sa conclusion n'a pas amélioré le cours du blé, ce qui montre le scepticisme avec lequel elle a été reçue.

Mon pays, pour sa part, a mieux aimé refuser sa signature à la Convention, que de la faire suivre de réserves détruisant la substance de l'obligation juridique; c'est là une attitude de clarté et de sincérité entière.

Je me permets de citer les passages suivants du Rapport de M. Tomaz Fernandes, mon éminent collègue à la Conférence Économique de Londres et délégué du Portugal dans les négociations pour la convention du blé, qui en éclairent singulièrement la portée pratique :

« Les possibilités d'une élévation de prix ne semblent pas aux pays exportateurs aussi évidentes que l'accord peut au premier abord le faire croire; les *stocks* ne pourront pas diminuer considérablement pour le moment et les réductions dans la production ne sont à présent que de simples aspirations dont le temps seul pourra apporter la vérification. Du reste, la première semaine après la conclusion de l'accord ne signale pas de changement sensible des prix internationaux.

De la part des pays importateurs qui ont signé l'accord, je considère les obligations contractées comme suffisamment vagues et leur exécution comme absolument aléatoire après l'introduction du paragraphe additionnel... »

Audience du 20 Mars 1932
Comité de l'Énergie

Le charbon.

Note présentée au nom de la délégation portugaise

Monsieur le Président,

La délégation portugaise connaît bien la gravité de la crise charbonnière et l'importance de cette branche dans l'ensemble de l'économie; elle reconnaît aussi que la valeur de ce combustible a baissé de 28% pendant les dernières années, et que le retour à la normale suppose le relèvement de ce prix.

Malgré cela, la délégation portugaise considère comme inopportune l'inclusion du charbon parmi les produits dont notre Conférence va s'occuper pour la coordination de leur production et de leur vente. Voici les raisons de cette attitude. La crise économique consistant, plutôt que dans la baisse des prix, dans le manque d'ajustement entre les prix, particulièrement entre les matières premières et les produits manufacturés, les produits agricoles et les produits industriels, la tactique à suivre est d'exercer une action directe pour le relèvement des prix qui sont relativement les plus déséquilibrés et d'attendre, comme effet indirect de cette action, le relèvement des prix des marchandises qui sont relativement moins dépréciées.

Or le charbon est de celles-ci, car son prix a baissé de 28% entre 1929 et 1932, tandis que le blé, la viande et le sucre ont baissé d'environ 50%, le maïs, le café et

la laine entre 60 % et 70 %. Cette résistance relative du charbon à la baisse a été une des causes de la résistance relative à la baisse des produits industriels. Un étude économique de la Société des Nations dit « Un facteur — probablement pas le seul — qui a maintenu les prix du fer et de l'acier, et celui du béton, des briques et d'autres produits de base dans la production desquels le combustible est un élément important, a été le maintien des prix du charbon presque invariables jusqu'aux premiers mois de 1931 ». La raison de cette résistance est peut-être dans la restriction de la production mondiale qui est tombée pour la houille de 106 millions de tonnes par mois en 1929 à 97 en 1930, à 85 en 1931 et à 75 en 1932.

Si l'on applique un plan de coordination au charbon, ce dont il est ici question, c'est évidemment pour restreindre encore plus sa production et pour relever les prix. Nous pensons au contraire que l'on doit d'abord relever les prix des marchandises les plus dépréciées, et que le relèvement des marchandises relativement les moins dépréciées, comme le charbon, s'ensuivra automatiquement avec la solution de la crise. Si au contraire, nous nous appliquons à relever tous les prix en même temps, le déséquilibre relatif se maintiendra et nous ne ferons jamais disparaître ce qui constitue un des faits les plus essentiels de la crise même.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour faire certaines réserves, au nom de notre délégation, à propos de l'orientation générale de la commission monétaire dans la question du relèvement des prix. D'abord nous pensons que cette question n'est pas principalement une question monétaire, c'est une question économique au premier chef, qui aurait dû être également discutée au sein de notre commission. Ensuite nous devons dire que si la formule préconisée d'un relèvement général des prix,

dans une conception générale un peu simpliste, est agréable à notre désir d'une plus grande prospérité, et si elle contient peut-être en puissance la solution du problème des dettes, elle ne s'attaque pas en tout cas au facteur le plus important de la crise : nous pensons que c'est l'ajustement relatif des prix, surtout l'adaptation du prix des produits agricoles à celui des produits industriels qui a, plus que le relèvement général des prix, de l'importance à cet égard.

Il y a encore, pour justifier notre attitude dans la question du charbon, cette raison générale de limiter à un nombre restreint de produits l'œuvre difficile et compliquée de la coordination de la production, pour mieux en garantir le succès. Supposons que de cette Conférence sortent des ententes pour les produits les plus importants; imaginons encore que chacune de ces ententes réussisse en elle-même. La plus grande difficulté apparaît ensuite : régler la contestation sur le rapport entre les prix des divers produits. Travaillant sur le terrain international, ces divers cartels ne trouveraient peut-être ni un critère assez objectif ni une autorité assez forte pour régler ces différends. Voici encore une raison pour limiter la liste des produits dont nous allons essayer de régler la production sur le plan mondial,

Pour terminer, il y a lieu également de remarquer que, comme la plus grande partie de la production du charbon est le fait de cinq pays, il vaudrait mieux laisser à la compétence de ces nations le soin de résoudre cet important problème.

José Pequito Rebello

Londres, Juillet 1933.